

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro — **38** Décembre 2015

Nous avons tous été atterrés et attristés par les conséquences des attentats de ce vendredi 13 novembre 2015 à Paris. Nous espérons sans vraiment trop y croire que les attentats perpétrés en janvier avaient atteint le sommet de l'horreur. Pourtant ce qui s'est passé nous a prouvé que ce n'est pas le cas et que l'horreur n'a pas de limite lorsque la détermination de certains, est sans limite, leur propre mort étant leur seul et unique objectif : devenir des martyrs de Dieu.

Selon un psychiatre, « Pour casser cette glorification de la mort, il ne faudrait plus prononcer le nom de ces terroristes. Pour eux, sombrer dans l'oubli total sur terre, briser le mythe de martyr, serait un châtement ». Il a certainement raison mais alors quel avenir, quelle liberté d'action pour les nouveaux médias d'information 24h/24.

Vivant malgré ses défauts dans une démocratie sans guerre sur notre territoire depuis près de 70 ans, nous ne sommes pas prêts aujourd'hui ni matériellement et encore moins mentalement à affronter cette situation nouvelle, cette guerre larvée. Seule une solidarité sans faille de l'ensemble du peuple français, mais aussi de l'ensemble des peuples qui comme le nôtre ont choisi la démocratie comme modèle politique, nous permettra



Edito du Maire



Edito (suite) :

d'affronter ces réseaux de violence, ce « cancer » des extrémistes.

Face à l'internet, « caisse de résonance de la violence », l'UNESCO a organisé les 16 et 17 juin 2015 à Paris une conférence sur le thème « Les jeunes et internet : Combattre la radicalisation et l'extrémisme ». Prémonitoire ?

« L'internet peut constituer une plateforme pour les idéologies contraires aux droits de l'homme, qui punissent la diversité, sèment la discorde, et qui souvent s'appuient sur de fausses visions de la foi. Bien trop de jeunes hommes et de jeunes femmes passent du monde « virtuel » au monde « physique » pour rejoindre des groupes extrémistes » a déploré la Directrice générale Mme Irina Bokova.

« La position de l'UNESCO est claire – Internet et les nouvelles TIC (Technologies de l'information et de la communication) doivent constituer des plates-formes d'engagement positif, de paix, de promotion du respect des droits de l'homme et de la dignité, permettant ainsi le dialogue et la compréhension mutuelle », a déclaré la Directrice générale.

Alors à quand la responsabilisation des opérateurs d'internet pour filtrer voire bloquer l'accès à des pages de propagande terroriste !

Le 13 novembre, nos pensées sont allées tout de suite aux victimes décédées ou blessées et à leurs proches. Lors de la journée de deuil national, la minute de silence a été observée à midi avec les enfants de l'école pour rendre un hommage et réaffirmer notre profond attachement aux valeurs républicaines de la France : Liberté, Egalité, Fraternité.

Lundi 23 novembre, à Lyon, ont eu lieu les obsèques d'une des 130 victimes, celles de Caroline, 24 ans, tuée au Bataclan. « Tu étais belle, pleine d'humanité, de sensibilité, tu avais un sens profond de l'amitié. La preuve, tous ceux qui sont là. Tu es partie heureuse en faisant ce que tu aimais le mieux, à savoir le partage de la fête » a dit sa maman.

Continuons donc de prendre soin des uns des autres, de partager, d'aimer, de rire, de profiter de la vie : d'être tout simplement nous-même, ce qui fait notre force.

Et malgré ces événements, fêtons cette fin d'année dans la joie de nous retrouver en famille, entre amis et plus unis que jamais.

Bien cordialement

Roland Besson

REPAS DES AINES

Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation faite par le CCAS pour partager ce moment très chaleureux et convivial que représente le repas des aînés de la commune, repas offert par le CCAS à chaque citoyen massieutin âgé d'au moins 70 printemps en cette année 2015.



Romain Guibaud-Ribaud, ROM'TRAITEUR, habitant dans notre commune depuis quelques mois a régalé les papilles de tous. Le menu a fait l'unanimité et le repas a été servi sur fond de musique et chansons proposées par Roger Colussi, accordéoniste.



FETE DES SAVEURS D'AUTOMNE ET DES SAVOIR-FAIRE

Tous les facteurs étaient réunis pour que cette journée du 11 octobre soit une belle animation de notre village : le soleil présent pour nous réchauffer de la légère brise, la grande diversité et la qualité des 35 exposants, venus essentiellement de la Valdaine. Installés dans la salle des fêtes, l'Orangerie, et autour de la Mairie, ils ont reçu de très nombreux visiteurs.

Les balades en poney dans le parc de la Murgière ont fait le bonheur des plus jeunes, l'orangerie qui recevait l'exposition de vers à soie a fait salle comble toute la journée, celle sur le pisé et le patrimoine du village avec la participation des enfants de l'école a été très appréciée, enfin les producteurs locaux ont pu rencontrer leurs clients habituels mais aussi faire découvrir leurs produits à beaucoup d'autres.

Les enfants, mais aussi quelques adultes sont repartis avec leur petit épouvantail qu'ils ont pu réaliser à l'atelier créatif. Une centaine de repas ont été servis par le CCAS.

Merci encore à toute l'équipe qui a organisé et participé à cette TRES BELLE JOURNEE.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 9 Octobre 2016.



Club Amitié de Massieu



Tous les mercredis nous passons l'après-midi à jouer aux cartes, au scrabble et à divers jeux de société; cela accompagné d'une collation. Pourquoi ne pas venir vous joindre à nous pour partager un petit moment de convivialité. Il nous arrive aussi de faire des escapades gourmandes. N'hésitez pas à nous contacter aux : 04.76.07.57.62 ou 04.76.07.51.91, vous serez les bienvenus.

A bientôt.

Attention au démarchage

Il nous a été signalé des cas de démarchage par téléphone ou par passage à votre domicile sur la commune afin de faire réaliser chez vous une visite de contrôle de votre détecteur de fumée en vous affirmant que cette visite de contrôle est obligatoire. Il s'agit d'une information fautive puisque la loi ne prévoit aucune visite de contrôle de ce type. Il s'agit donc d'un démarchage abusif.

La vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur de fumée n'est imposée qu'au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux d'entrée, et ce depuis le 8 mars 2015.



**Halte
au démarchage
abusif !!**

Transports privés – Taxis – Colis

Agnès et Rolland Mourey ont créé leur société «Exclusive Transport » basée au Vallin sur la commune de Massieu. **Ils sont agréés CPAM pour les transports médicaux.**

Ils disposent de 3 véhicules dont 2 à 8 places pour des petits ou grands déplacements.

Pour les contacter, 06.81.73.61.52 – 06.84.11.63.06, mail : contact@exclusivetransport.fr, site : www.exclusivetransport.fr.

Conseil Municipal

Christine NMILI a quitté avec sa famille la « maison de pisé » qu'elle habitait au Perley sur notre commune pour aller résider à Tullins. Le 15 septembre 2015, elle a adressé une lettre pour nous faire part de sa décision de démissionner car elle n'avait plus « ni la proximité, ni la disponibilité nécessaires pour continuer son engagement en tant qu'élue au Conseil municipal de Massieu ».

Le maire a pris acte dès la réception de sa démission et, après avoir répondu officiellement à l'intéressée, en a informé le préfet conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'équipe municipale remercie Christine pour son assiduité et sa participation constructive dans le cadre de l'élaboration du plan local de l'urbanisme (PLU) mais aussi pour son investissement dans les commissions communales, intercommunales et dans la préparation et le bon déroulement de la fête des saveurs et savoir-faire.

Porte-drapeau des anciens combattants

Lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, Maëlis Pivot-Pajot, 13 ans, a participé pour la première fois à cette cérémonie en qualité de porte-drapeau des anciens combattants. Depuis son plus jeune âge, elle n'a jamais manqué un 11 novembre ou un 8 mai. « J'ai toujours considéré que c'était mon devoir d'être présente. Notre famille a été particulièrement touchée par les guerres et c'est pour moi une manière de leur rendre hommage ».

C'est ainsi que les anciens combattants ont proposé à Maëlis de porter le drapeau. Elle a immédiatement accepté cette mission. Celle-ci est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Les anciens combattants, le maire et l'équipe municipale remercient Maëlis pour son engagement.



Les écrans et nos enfants



Une soirée échanges-débat, à destination des parents, est proposée par le Pays Voironnais sur le thème : "Les Écrans & nos Enfants" **Vendredi 11 décembre de 19h30 à 21h**, au Point Information Jeunesse de Voiron à la MJC, 93 avenue Jean Jaurès, 38500 VOIRON. Cette soirée sera animée par Julien Cadeau, psychologue à l'association "Fréquences Ecoles", spécialisé dans l'éducation aux médias.

Le débat sera axé sur les points suivants :

- Le téléphone portable et internet occupent une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des adolescents
- Les adultes ont tendance à préférer les livres pour apprendre et grandir
- Les adultes sont inquiets pour leurs enfants et voudraient tout contrôler
- Les jeunes sont surtout confrontés à des problèmes techniques sur Internet
- Les écrans permettent d'acquérir des compétences critiques.

Cette action s'inscrit dans un projet global sur la "Pratique numérique des adolescents" piloté en lien avec le collège La Garenne de Voiron, en demande d'appui sur ces questions.

Des objets d'autrefois



La fête des saveurs d'automne et des savoir-faire organisée par le CCAS de la commune a été aussi l'occasion d'exposer quelques objets prêtés par les massieutins que les plus anciens utilisaient quotidiennement. La presse à fagots par exemple (la photo) permettait de récupérer les branches, même les plus fines, pour allumer la cheminée ou le four à pain. Des objets qui n'ont plus d'usage aujourd'hui, Il en existe probablement beaucoup d'autres dans nos fermes. Alors si vous en possédez, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Inscription à l'école de natation

L'inscription pour le 2^o trimestre 2015-2016 de l'École de Natation de la piscine de Plan Menu à Coublevie aura lieu : **Mercredi 9 Décembre à 14h à la piscine.**



L'activité se déroule le mercredi après-midi entre 14h et 17h et est accessible aux enfants âgés d'au moins 6 ans avant le 31 décembre 2015.

Durée des séances : 45 mn en groupe suivant le niveau de l'enfant.

Les cours auront lieu du 16 Décembre 2015 au 23 Mars 2016 – hors vacances scolaires

Ça se passe à la piscine du gymnase Plan Menu - 830, route de St Jean - 38500 COUBLEVIE (au niveau des parkings bus entre la déchetterie et le centre de Coublevie)

Tarif : 43 € le trimestre

Pour tout renseignement : 04.76.32.74.61 (Service équipements sportifs du Pays Voironnais) ou 04.76.67.43.59 (Piscine).

Compétences de la nouvelle région Auvergne – Rhône-Alpes

Le développement économique se voit renforcé avec le monopole de la distribution des aides directes aux entreprises. La région définit un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation dans lequel sont précisées les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier, d'aides à l'innovation et les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Ce schéma est élaboré en associant obligatoirement les intercommunalités et chambres consulaires.

La gestion des lycées, la formation professionnelle avec notamment l'apprentissage et l'alternance restent de la compétence de la région. Le président du conseil régional et le préfet élaborent, ensemble, une stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles.

L'aménagement du territoire et les transports se voient renforcés avec en plus de la gestion du réseau des TER, celle des transports scolaires, des gares routières, des transports interurbains par cars, ainsi que des transports ferroviaires d'intérêt local. L'objectif est de désenclaver les régions rurales en combinant plusieurs modes de transport. Les départements conservent en revanche la gestion du réseau routier.

Les régions Auvergne et Rhône-Alpes ont déjà travaillé pour anticiper cette fusion. Depuis plusieurs années, elles collaboraient déjà dans certains domaines.

Budget de la région Rhône-Alpes en 2015

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,731 milliard d'euros ; 84% de ces dépenses sont consacrés aux « piliers » de l'action régionale :

- les lycées (549 millions d'euros)
- la formation et l'apprentissage (489 millions d'euros)
- les transports régionaux (631 millions d'euros)
- le développement économique (130 millions d'euros)

L'investissement avoisine les 750 millions d'euros dont 657 millions pour réaliser les travaux dans les lycées, créer des infrastructures de transport et acheter du matériel ferroviaire.

Contrairement à ce qui a été dit par un candidat, la région ne lève pas l'impôt mais elle bénéficie principalement de dotations de l'Etat, de la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises et de taxes comme celles sur les cartes grises ou sur l'apprentissage...

Depuis 2014, la région est devenue autorité de gestion des fonds européens en particulier ceux dédiés à l'agriculture et au développement rural mais aussi à la recherche, l'innovation, à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.



Elections régionales

Les élections pour le renouvellement des 204 conseillers régionaux de la région Auvergne - Rhône-Alpes sont prévues les **dimanches 6 et 13 décembre 2015**.

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales au 30 septembre 2015.

Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans, mais ce mandat sera réduit de 9 mois car les prochaines élections régionales auront lieu en mars 2021.

La TNT

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition. C'est une opération technique qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après **le 5 avril**. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leur téléviseur.

Il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de son téléviseur. Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD : L'équipement porte le logo « TNT HD » ou en se plaçant sur la chaîne 7 ou 57, le logo « Arte HD » est visualisé à l'écran.

Le succès de cette opération repose sur la participation de tous pour relayer l'information et apporter de l'aide aux personnes les plus âgées et les plus vulnérables, afin de leur faciliter à la TNT HD.

Pour information, pour un poste non compatible un adaptateur HD est suffisant, représentant un coût de l'ordre de 25 €.

MASSIEU CYCLOTOURISME

Le MCT a tenu son assemblée générale samedi 21 novembre en présence de nombreux adhérents, de M. Roland Besson, Maire, et de M. Roger Berthier 1^{er} adjoint. Le président Gérard Pivot-Pajot remercie tous les membres présents et dresse le bilan moral de l'année. Il précise qu'il ne souhaite pas continuer à assumer les fonctions de président et annonce sa démission. Le vice-président Georges Benoit-Cattin présente également sa démission.

La secrétaire Monique Fugier présente le rapport d'activités : 77 adhérents dont 44 licenciés, 14 membres et 19 jeunes à l'école cyclo. Bonne participation aux randonnées des autres clubs, 7 participants à la semaine fédérale à Albi dans le Tarn, un participant au B.R.A. Pour l'Ascension, 18 personnes ont participé au séjour à Digne les Bains et la semaine d'automne à Ronces-les-Bains en Charente comptait 20 adhérents.

La 28^{ème} « Randonnée du Val d'Ainan » du 5 juillet a rassemblé 492 participants, dont 158 cyclos, 159 Vttistes et 175 marcheurs. Merci à tous ces courageux qui ont bravé la canicule et qui ont d'autant plus apprécié l'assiette de paëlla offerte à l'arrivée.



La 29^{ème} édition se déroulera le dimanche 3 juillet 2016. A vos agendas !!

L'école cyclo est en progression avec 19 jeunes inscrits, et une moyenne de 10 participants à chaque sortie. A noter leur participation au critérium départemental à Montalieu dont l'épreuve « éducation routière » a été remportée par Mattéo Griffon Castaldo . Félicitations à ce tout nouveau membre de l'école cyclo. Merci à tous les éducateurs pour leur implication auprès des jeunes.

Le conseil d'administration s'est réuni mardi 24 novembre pour procéder à l'élection du bureau : Président : Philippe Griffon - Trésorier : Marc Drevon-Gaud – Secrétaire : Monique Fugier – Vice président : Gilbert Fugier – Trésorier-adjoint : Christian Didiot – Secrétaire adjointe : Marie-Claire Tirard.

Autres membres du conseil d'administration : Yves Durand, Jean-Claude Jullin, Alain Audely, Pierre Delphin, Daniel Aubert et Serge Villard.

Le nouveau président remercie les membres sortants pour tout le travail effectué au cours de leurs mandats respectifs.

Projets 2016 : sorties hebdomadaires le jeudi et le samedi, participation aux randonnées des autres clubs le dimanche, séjour Ascension à Bessèges dans le Gard, semaine d'automne dans un lieu à définir, participation à l'Ardéchoise etc...

Le club est ouvert à tous, et les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme, du VTT ou par l'école cyclo, sont cordialement invitées à la réunion du **vendredi 22 janvier 2016 à 20 h 30** à la salle des fêtes pour renseignements et inscriptions.

Site du MCT : massieucyclo.ffct.org

Vœux du Maire 2016

Le Maire, Roland Besson, présentera ses vœux à la population, aux associations et aux entreprises le **samedi 9 janvier 2016 à 10H30** à la salle des fêtes. Tous les Massieutins sont amicalement conviés par la municipalité à cette manifestation. Le maire et le conseil municipal auront le plaisir d'accueillir les habitants nouvellement installés dans la commune au cours de l'année écoulée. Nous demandons à ceux-ci, en particulier les locataires de venir se présenter en mairie. A l'issue de la cérémonie, il sera proposé de partager le verre de l'amitié.

Transports publics du Pays Voironnais

Les marchés publics déléguant l'exploitation des lignes du Pays Voironnais arrivent à échéance le 31 août 2017. Pour adapter au mieux le futur réseau aux besoins des habitants, une concertation est menée sur le territoire. Une méthodologie innovante pour recueillir les attentes et les avis va être mise en œuvre. Celle-ci s'appuie sur le recrutement d'habitants pour participer à des tables rondes ou ateliers de travail. Le recrutement, réalisé par le cabinet New Deal s'effectuera sur la base d'un tirage au sort, suivi d'un contact avec les personnes pour voir si elles sont intéressées pour travailler sur le sujet des déplacements. Les appels téléphoniques commenceront le 25 novembre 2015. Dans le cadre de cette démarche, vous pouvez donc être contacté par ce cabinet.

Station d'épuration de ST GEOIRE en VALDAINE



Avec le schéma directeur d'assainissement de 2005, des actions fortes avaient été identifiées sur le secteur de La Valdaine pour accompagner le développement de ses communes et améliorer la qualité de l'environnement, et en particulier l'Ainan. En 2009, devant la raréfaction des financements et avec l'évolution des techniques de traitement, il a été nécessaire d'actualiser les solutions à déployer :

- Ce n'est pas une seule et même station de traitement, un temps envisagé, mais bien plusieurs stations de technologie différente (comme les filtres plantés de roseaux) qui seront déployés sur le

territoire des communes, comme à Saint Bueil et Voissant.

- Pour les communes de Saint Sulpice des Rivoires, Massieu et Saint Geoire en Valdaine et pour le Pays Voironnais, c'est donc une opération d'envergure qui s'est concrétisée avec l'inauguration de la station d'épuration le 6 novembre 2015. Ce projet permet de répondre aux enjeux de développement à l'horizon 2030 de ces communes raccordées, TOUT en améliorant la protection de l'Ainan.

Ces actions s'inscrivent dans le contrat de Bassins Guiers Aiguebelette, piloté par le SIAGA et signé en octobre 2012.

Quelques chiffres et détails de cette opération :

- 2.330.000 € TTC, subventionné à hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat de Bassins signé en octobre 2012 et piloté par le SIAGA.
- Station de type « Boues Activées » d'une capacité de 4.300 équivalents-habitants, soit 1.080 m³/jour.
- un bassin d'orage en tête de station de 230 m³ pour stocker et restituer les eaux de pluie.
- Mise en place du traitement de l'Azote et du Phosphore.

Cette installation a été mise en service depuis août 2015, et après 3 mois de fonctionnement avec le respect des normes de rejet, c'est une réussite.

Partageons et respectons l'espace public

Les espaces publics sont fréquentés par tous, petits et grands et doivent rester propres pour le plaisir de chacun. Les règles d'hygiène sont indispensables et doivent être respectées.

Or, nous recevons des plaintes de familles ou de particuliers sur la présence de déjections canines de plus en plus nombreuses :

- à proximité des aires de jeux pour enfants,
- sur le chemin du parc de la Murgière, voire dans le parc,
- sur le terrain autour du clocher de l'église.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de laisser propre derrière votre passage.

Et toi ?... Tu t'es vu quand t'abuses !



Travaux de protection et de voirie



Sur le chemin rural situé au-dessus du hameau de la Mérie, deux renvois d'eau ou cunettes ont été réalisés en béton ferrailé en travers du chemin pour canaliser et dévier les eaux d'orage qui descendent en dévalant le versant avec terre et galets jusqu'à la voirie du hameau.

Les coupes de bois liées à des précipitations importantes ont créées des conditions favorables à cette érosion et à ces importants transports de matériaux.

Si cet aménagement donne

satisfaction, d'autres chemins pourraient bénéficier d'équipements analogues.

La route des Soyeux à la Mérie et la montée de Champe ont vu la reprise d'une partie de l'assise de la chaussée. Ces travaux ont été réalisés avec l'appui technique du pays voironnais.

Vote par procuration

Un électeur absent (le mandant) peut se faire représenter au bureau de vote par un électeur de son choix (le mandataire).

Les électeurs peuvent à tout moment établir une procuration dans le ressort de leur lieu de résidence ou dans celui de leur lieu de travail. La procuration est établie sans frais.

La démarche s'effectue auprès de la brigade de gendarmerie, du commissariat de police ou du tribunal d'instance.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Cette dernière doit être inscrite sur la liste électorale de la même commune et ne peut disposer de plus de 2 procurations dont une seule établie en France.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier et de traitement de la procuration en mairie. Le mandant indique la date du scrutin pouvant aller jusqu'à un an, mais il doit justifier d'une incapacité durable de déplacement. La procuration peut être résiliée à tout moment, soit pour changer de mandataire, soit pour voter directement.

Pièces à fournir :

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport...) et une déclaration sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (vacances, obligations professionnelles, état de santé, handicap, assistance à une personne malade ou infirme). Il doit aussi fournir plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Agenda :

Les dimanches 6 et 13 décembre : Elections régionales

Le vendredi 18 décembre : Fête de Noël de l'école (14H)

Le samedi 9 janvier 2016 : Vœux du Maire (10H30)

Fermeture du point lecture

Pendant les vacances scolaires de Noël, il n'y aura pas de permanence du point lecture qui se tient dans le préau de l'école.

Fermeture du secrétariat de mairie

A l'occasion des fêtes de fin d'année, **le secrétariat sera ouvert les jeudis 24 et 31 décembre 2015 de 9H00 à 12H00 mais fermé l'après-midi.**

En cas d'urgence, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur le Maire ou un membre du Conseil municipal à son domicile.

Report collecte déchets des 25 décembre et 1er janvier

Les prochains jours de Noël et de l'an sont un vendredi.

Ainsi, pour les usagers habituellement collectés le vendredi matin ou après-midi : **la collecte sera effectuée les samedis 26 décembre et 2 janvier jusqu'à 13h.**

La commune de MASSIEU est concernée par le rattrapage.

Vos poubelles jaunes et bleues sont collectées habituellement un vendredi sur deux :

- Pour les usagers devant être **collectés le vendredi 25 décembre** : la collecte sera effectuée le samedi 26 décembre jusqu'à 13h.
- Pour les usagers devant être **collectés le vendredi 1er janvier** : la collecte sera effectuée le samedi 2 janvier jusqu'à 13h.

Pour éviter les oublis, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir !

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

La révision de septembre 2015 était exceptionnelle et directement liée aux élections régionales de décembre 2015.

Aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les demandes d'inscription peuvent être déposées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus (article R5 du Code Electoral).

Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un justificatif d'identité et de domicile. Pensez à vous inscrire aux heures d'ouverture de la mairie. N'attendez pas le dernier jour...

Les dernières inscriptions pourront être reçues le **vendredi 31 décembre 2015** au secrétariat de mairie qui sera ouvert **de 9H00 à 12H00** mais fermé l'après-midi.

INFORMATIONS :

. **Secrétariat de Mairie**

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Jeudi 16h-19h

Téléphone

04 76 07 52 79

Fax

04 76 07 53 00

Email

mairie.massieu@

paysvoironnais.com

. **Ecole**

04 76 07 18 29

. **Garderie**

périscolaire

06 25 52 74 17

. **Halte-garderie de la**

Valdaine

06 85 74 01 69

. **RAM**

06 98 02 51 81

NUMEROS UTILES

. **Sapeurs-pompiers 18**

. **Gendarmerie 17**

. **Préfecture de l'Isère**

Grenoble 04 76 60 34 00

. **Sous-Préfecture de**

La Tour du Pin

04 74 83 29 99

. **Communauté du Pays**

Voironnais

04 76 93 17 71

. **Centre des Impôts**

La Tour du Pin

04 74 83 29 29

. **Taxi**

06 81 73 61 52

06 84 11 63 06